

Décision

Générale

colonial

Décision n° 94 27 janvier 1951

n° 94 27

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 2 du 01/03/1951

Date de publication

27 janvier 1951

Date du numéro

1 mars 1951

TEXTE INTÉGRAL

1° Un secours de six mille francs par an est accordé, pour les années 1951, 1952 et 1953, à Ibado Samatar, veuve du gardien de phare Gouled Mohamed. 2° Ces sommes seront payées par quart chaque trimestre, et imputées au budget du Service local, exercices 1951, 1952 et 1953, chapitre 13, article 1er, rubrique 2.